L OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE SENS
36, Boulevard MARECHAL FOCH - BP 616
89106 SENS CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Maître Allan SCHINAZI
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :
Référence :
Rédacteur :

Maître,

Suite à votre demande, concernant votre client

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **013322** CONDUITE D'UN VEHICULE AVEC UNE CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,50 GRAMME DANS LE SANG OU 0,25 MILLIGRAMME DANS L'AIR EXPIRE ART.R.234-1 §I 2°, ART.L.234-1 §I C.ROUTE. ART.R.234-1 §I AL.1,§III C.ROUTE.
 Infraction(s) relevée(s) à en date du
 par procès verbal n° dressé par avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

je vous fais savoir que l'amende forfaitaire fait l'objet d'un classement sans suite.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à SENS CEDEX, *le 27/08/2026*

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC